FEDIL

Member News

# UEL: UN SYSTÈME DE SANTÉ PERFORMANT REQUIERT UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

L'UEL a toujours mis en avant l'importance qu'elle accordait à la sécurité et à la santé des salariés. Cela implique que nos systèmes de sécurité sociale aient un fonctionnement optimal et notamment que toutes les parties prenantes aient conscience de leur responsabilité en la matière. Ainsi les hôpitaux, les médecins, les professions de santé et les partenaires sociaux se doivent d'avoir une approche convergente dans l'intérêt général, sans poursuivre d'intérêt corporatiste.

Aujourd'hui nous pouvons être fiers d'offrir des prestations d'une générosité inégalée en Europe. Le système d'assurance maladie-maternité luxembourgeois est de plus arrivé à constituer d'importantes réserves grâce au profil démographique de notre main-d'œuvre. Cette situation – a priori favorable – attire maintenant des revendications de plus en plus démesurées venant de tous côtés, représentants de prestataires, d'assurés, de salariés du secteur ou autres. Il devient ainsi difficile pour les gestionnaires du système de modérer les appétits, alors que leur tâche comporte aussi de préserver une assurance-maladie performante pour les prochaines générations.

Les représentants de l'UEL au comité directeur de la CNS sont conscients que leur responsabilité ne s'arrête pas au simple financement. Tout en cherchant à préserver le niveau actuel des cotisations, les représentants des employeurs ont toujours soutenu les investissements nécessaires en termes de prestations, d'infrastructures, d'équipements et de qualifications du personnel qui assurent l'accès à une médecine de qualité largement gratuite.

Évidemment ce système généreux exige le soutien de tous les acteurs, notamment de ceux qui en vivent, et devrait interdire de considérer les caisses de la sécurité sociale comme un butin qui attend le partage. L'UEL compte sur toutes les parties prenantes pour contribuer à la qualité et à la transparence du système notamment en :

- permettant de mesurer dorénavant la qualité médicale et d'aider le patient dans l'orientation de ses choix et le cas échéant lui laisser le libre choix de se faire traiter à l'étranger,
- mettant en place au plus vite le « Dossier de soins partagé » (DSP), reconnaissant qu'un dossier électronique sur la durée de vie du patient permettra de faciliter les diagnostics et d'améliorer la qualité et la sécurité de la prise en charge,

- gérant les réserves de la CNS de manière responsable notamment en investissant dans la prévention au lieu de créer d'autres dépenses structurelles qui finiront par mener le système à sa perte,
- cessant de condamner toute action de pilotage des dépenses de la CNS et toute réforme ou modernisation du système comme atteinte à la liberté thérapeutique,
- assurant la transparence du système notamment à travers une documentation hospitalière de qualité et une nomenclature médicale moderne,
- favorisant un pilotage efficace avec des mécanismes de contrôle qui permettent d'identifier les infractions au détriment du système et l'élimination des fraudeurs de tous bords.

Plus généralement, l'évidence s'impose que l'actuelle gouvernance du système est de plus en plus inadaptée pour mener la CNS vers un système d'assurance maladie soutenable qui promeut une médecine moderne et efficace. Un système de sécurité sociale géré par les acteurs principaux, c.àd. les assurés, le gouvernement et les prestataires mettrait chacun devant ses vraies responsabilités. Les employeurs, dégagés de la gestion et du financement des soins de santé, reprendraient la charge des prestations en espèces laissant aux cotisants-salariés l'autonomie et la responsabilité dans leurs choix.

www.uel.lu

UNION DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES